

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2022/23

Coralie Ambroise-Castérot

Droit pénal spécial

4^e

Cours intégral
et synthétique



Tableaux
et schémas

 *Gualino*

un savoir-faire de
Lextenso

Coralie Ambroise-Castérot

est agrégée des Facultés de droit et Professeur à l'université de Nice Côte d'Azur. Elle dirige le Master 2 Droit pénal fondamental.

Du même auteur, chez le même éditeur

Collection « Mémentos »

– Droit pénal des affaires, 2^e éd. 2021-2022.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
EAN 9782297175388
ISSN 2680-073X

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2022/23

Coralie Ambroise-Castérot

Droit pénal spécial

4^e

Cours intégral
et synthétique



Tableaux
et schémas

mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

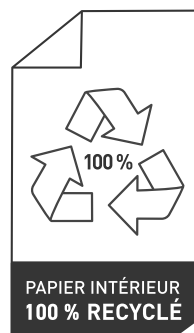
- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| ▪ Amphi LMD | ▪ Master |
| ▪ Mémentos | ▪ En Poche |
| ▪ Exos LMD | ▪ Droit Expert |
| ▪ Méthodo LMD | ▪ Droit en poche |
| ▪ Carrés Rouge | ▪ Petit Lexique |
| ▪ Annales corrigées et commentées | ▪ Hors collection |



Imprimé en France sur des papiers provenant exclusivement de l'Union européenne et issus de forêts gérées durablement par Dupliprint, 733 rue Saint-Léonard, 53100 Mayenne

Papier intérieur 100% fibres recyclées

Ce livre est imprimé sur un site sous management environnemental certifié AFAQ ISO 14001
Achevé d'imprimer en août 2022
Numéro d'impression : 2976021B
Dépôt légal : août 2022



Présentation

Champ du droit pénal spécial. Le droit pénal substantiel est généralement présenté comme se divisant en droit pénal général (c'est-à-dire les règles communes et principes généraux applicables à toute infraction), et en droit pénal spécial, autrement dit, les règles particulières pour chacune des infractions existantes. Ce droit pénal spécial pourrait théoriquement recouvrir tous les crimes, délits et contraventions prévus dans tous les codes existants : Code de la route, Code de la santé publique, Code de la consommation, Code de l'environnement, Code forestier, Code du travail, Code de commerce, Code monétaire et financier, Code de l'habitation et de la construction, Code de l'urbanisme, etc. Presque tous les codes – *et ils sont près de 70 !* – contiennent des infractions, y compris le Code de procédure pénale ! Cependant, de tradition commune, l'expression « droit pénal spécial » trouve ses limites dans le Code pénal, c'est-à-dire les infractions de ses différents livres, les trois principaux traitant des infractions contre les personnes (livre II), contre les biens (livre III), contre l'État, la nation et la paix publique (livre IV). C'est d'ailleurs ce champ limité au seul Code pénal qui constitue le cœur fondamental des programmes universitaires LMD, ainsi que des concours et examens nationaux.

Infractions contenues dans l'ouvrage. L'ouvrage se propose donc de présenter l'essentiel des infractions contre les personnes, contre les biens, ainsi que les principales infractions appartenant au Livre IV (infractions contre l'État, la nation et la paix publique) relevant du droit pénal spécial, sans toutefois prétendre à nulle exhaustivité. S'agissant d'un ouvrage, vouloir traiter l'intégralité de ce très volumineux Code pénal reviendrait à trahir l'esprit d'un tel ouvrage qui se doit d'être précis mais synthétique, et donner à voir l'essentiel de la matière.

Plan et développements relatifs aux infractions. Pour des facilités d'usage et pour être le plus pratique possible, ce Mémento de DPS entend étudier les infractions dans l'ordre choisi par le Code pénal lui-même, en suivant sa structure et son plan. Ce n'est qu'exceptionnellement, pour éviter des répétitions ou des éclatements préjudiciables à la démonstration, que certaines infractions seront regroupées : c'est le cas, par exemple, de toutes les infractions sexuelles, pourtant scindées dans deux parties différentes du Code pénal. Dans le cadre de ce Mémento, elles sont regroupées de manière logique. De plus, l'ouvrage entend apporter des précisions historiques relatives à la plupart des infractions car leur passé explique ou éclaire leur présent. N'est-il pas important, par exemple, de savoir que l'omission de porter secours résulte d'une loi promulguée par le gouvernement de Vichy, pendant l'occupation allemande ? Dans le cadre d'un examen oral, comme d'une épreuve écrite, l'histoire permet toujours de nourrir judicieusement l'introduction des développements à venir ; elle est fondamentale. Pourquoi cette infraction existe-t-elle ? Depuis combien de temps considère-t-on tel ou tel comportement comme devant être pénalement sanctionné ? Le Mémento entend aller à l'essentiel, et l'histoire en fait partie. Quant à sa structure, chaque infraction est, en général, étudiée en suivant un plan classique : élément préalable quand il existe, élément matériel, élément moral, et les sanctions pour terminer. Jurisprudence et doctrine éclaireront ponctuellement chaque élément constitutif des infractions étudiées, afin de mieux les comprendre, et de pouvoir mieux les appliquer. Des tableaux comparatifs permettront de compléter l'ensemble, en mettant en perspective certains points révélateurs des différentes infractions, de voir plus clairement et plus rapidement leurs différences ou leurs similitudes.

Plan de cours

Présentation

5

PARTIE 1 **Les infractions contre les personnes**

Chapitre 1 Les crimes contre l'humanité 27

- 1 Le génocide 27
 - A - Les éléments constitutifs du génocide 27
 - B - La répression du génocide 28
- 2 Les autres crimes contre l'humanité 28
 - A - Les attaques systématiques et généralisées commises contre une population civile 28
 - B - Les provocations à commettre un génocide 29
 - C - La participation à un groupement préparant des crimes contre l'humanité 30

Chapitre 2 Les atteintes volontaires à la vie 31

- 1 Le meurtre 31
 - A - Les éléments constitutifs du meurtre 31
 - 1) L'élément matériel 31
 - a) Le comportement 31
 - b) Le résultat 32
 - 2) L'élément moral 32
 - a) La définition de l'élément moral par l'*animus necandi* 32
 - b) Les aspects exclus de l'élément moral 33
 - B - La répression du meurtre 34

2 L'empoisonnement	35
<i>A - L'élément matériel de l'empoisonnement</i>	35
1) L'emploi ou l'administration	35
2) Les substances mortelles	35
3) L'indifférence du résultat	36
<i>B - L'élément moral de l'empoisonnement</i>	37
<i>C - La répression de l'empoisonnement</i>	38
3 Le mandat criminel	38
<i>A - L'élément matériel du mandat criminel</i>	38
<i>B - L'élément moral du mandat criminel</i>	39
<i>C - La répression du mandat criminel</i>	39
4 Les infractions d'intoxication volontaire	39
<i>A - Les trois infractions</i>	40
1) L'élément matériel	40
2) L'élément moral	40
<i>B - La répression</i>	40

Chapitre 3 Les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne **41**

1 Les tortures et actes de barbarie	41
<i>A - L'élément matériel des tortures et actes de barbarie</i>	41
<i>B - L'élément moral des tortures et actes de barbarie</i>	42
<i>C - La répression des tortures et actes de barbarie</i>	42
2 Les violences	42
<i>A - L'élément matériel des violences</i>	43
<i>B - L'élément moral des violences</i>	43
<i>C - La répression des violences</i>	44
3 L'administration de substances nuisibles	45
<i>A - L'élément matériel de l'infraction</i>	46
1) L'administration	46
2) Les substances nuisibles	46
3) L'atteinte subie par la victime	46
<i>B - L'élément moral de l'infraction</i>	47
<i>C - La répression</i>	47
4 Les appels téléphoniques malveillants et agressions sonores	47
<i>A - Les appels téléphoniques et messages malveillants réitérés</i>	48
1) L'élément matériel	48
2) L'élément moral	48
<i>B - Les agressions sonores en vue de troubler la tranquillité d'autrui</i>	49
1) L'élément matériel des agressions sonores	49
2) L'élément moral des agressions sonores	49
<i>C - La répression commune</i>	49

5 L'embuscade	49
<i>A - L'élément matériel de l'embuscade</i>	50
<i>B - L'élément moral de l'embuscade</i>	50
<i>C - La répression de l'embuscade</i>	50
6 L'enregistrement et la diffusion d'images de violences	51
<i>A - L'enregistrement d'images de violences</i>	51
<i>B - La diffusion d'images de violences</i>	51
<i>C - Les faits justificatifs</i>	51
7 La participation à un groupe violent	51
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	52
<i>B - La répression de la participation à un groupe violent</i>	52
8 Les menaces	52
<i>A - Les menaces simples</i>	53
1) Les éléments constitutifs des menaces simples	53
2) La répression des menaces simples	53
<i>B - Les menaces sous condition</i>	54
1) Les éléments constitutifs des menaces sous condition	54
2) La répression des menaces sous condition	54

Chapitre 4 Les infractions sexuelles 55

1 Le viol	55
<i>A - Les éléments constitutifs du viol</i>	55
1) L'élément matériel	55
<i>a) Un acte de pénétration</i>	56
<i>b) Les moyens employés</i>	57
<i>c) L'exception concernant les mineurs de 15 ans</i>	58
2) L'élément moral	58
<i>B - La répression du viol</i>	58
1) Les sanctions pénales	58
2) Le viol entre époux	59
3) L'inceste	59
2 Les agressions sexuelles	60
<i>A - Les éléments constitutifs des agressions sexuelles</i>	60
<i>B - La répression des agressions sexuelles</i>	61
3 L'administration de substances de nature à altérer le discernement ou le contrôle des actes de la victime	62
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	63
<i>B - La répression</i>	63
4 Les atteintes sexuelles sur mineur	63
<i>A - Les atteintes sexuelles sur mineur de moins de 15 ans</i>	64
1) Les éléments constitutifs	64
2) La répression	64

<i>B - Les atteintes sexuelles sur mineur de 15 ans et plus</i>	65
1) Les éléments constitutifs	65
2) La répression	65
5 Les autres infractions de nature sexuelle à l'égard des mineurs	66
<i>A - La corruption de mineur</i>	67
1) L'élément matériel	67
2) L'élément moral	68
3) La répression	68
<i>B - Les propositions sexuelles faites par moyen de communication électronique</i>	69
1) Les éléments constitutifs	69
2) La répression	69
<i>C - L'incitation sexuelle par moyen de communication électronique</i>	69
1) Les éléments constitutifs	69
2) La répression	70
<i>D - La sollicitation d'images pornographiques</i>	70
1) Les éléments constitutifs	70
2) La répression	71
<i>E - Fabrication, commerce et consommation de pédopornographie</i>	71
1) Les délits de fabrication et de commerce de pédopornographie	71
2) Le délit de consommation de pédopornographie	71
3) L'exposition des mineurs à la pornographie ou à la violence	72
6 L'exhibition sexuelle	72
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	73
1) L'élément matériel	73
2) L'élément moral	73
<i>B - La répression</i>	74
7 Le harcèlement sexuel	74
<i>A - Le harcèlement sexuel par comportement répété</i>	75
<i>B - Le harcèlement sexuel assimilé</i>	75
<i>C - La répression du harcèlement sexuel</i>	76
8 L'outrage sexiste ou harcèlement de rue	76
<i>A - Les éléments constitutifs de l'outrage sexiste</i>	77
1) L'élément matériel de l'outrage sexiste	77
2) L'élément moral de l'outrage sexiste	77
<i>B - La répression de l'outrage sexiste</i>	77

Chapitre 5 Le harcèlement moral 79

1 Le harcèlement moral au travail	79
<i>A - Les éléments constitutifs du harcèlement moral au travail</i>	79
<i>B - La répression du harcèlement moral au travail</i>	80

2 Le harcèlement moral au sein du couple	80
<i>A - Les éléments constitutifs du harcèlement moral conjugal</i>	80
<i>B - La répression du harcèlement moral conjugal</i>	81
3 Le harcèlement moral général	81
<i>A - Les éléments constitutifs du harcèlement moral général</i>	81
<i>B - La répression du harcèlement moral général</i>	82
4 Le harcèlement scolaire	83
<i>A - Les éléments constitutifs du harcèlement scolaire</i>	83
<i>B - La répression du harcèlement scolaire</i>	83

Chapitre 6 Les trafics 85

1 Les trafics de stupéfiants	85
<i>A - Du producteur au consommateur</i>	85
1) L'organisation ou la direction d'un groupement de trafic de stupéfiants	85
2) La production ou la fabrication de stupéfiants	86
3) L'importation et l'exportation de stupéfiants	86
4) Le commerce « de gros »	86
5) Le commerce « de détail »	87
6) L'usage de stupéfiants	88
<i>B - Les infractions périphériques aux trafics de stupéfiants</i>	88
1) Le fait de faciliter l'usage de stupéfiants	88
2) Le blanchiment de trafic de stupéfiants	89
3) La non-justification de ressources	89
4) Les provocations liées aux stupéfiants	90
<i>a) Les comportements prohibés</i>	90
<i>b) La répression</i>	90
2 Les trafics d'armes	91
<i>A - L'acquisition, la détention, la cession et le transport d'armes</i>	92
1) Les infractions du Code pénal	92
2) Les infractions du Code de la sécurité intérieure	92
<i>B - Les autres trafics d'armes</i>	93
1) Le délit de pénétration armée dans un établissement scolaire	93
2) Les infractions relatives à l'identification des armes	93

Chapitre 7 Homicide et blessures involontaires 95

1 Les éléments constitutifs des atteintes involontaires	95
<i>A - La faute</i>	96
1) La faute simple ou ordinaire	96
<i>a) Les variétés de fautes simples ou ordinaires</i>	96
<i>b) L'appréciation des fautes</i>	96

2) Les fautes caractérisées et délibérées	96
a) <i>La faute délibérée</i>	96
b) <i>La faute caractérisée</i>	97
B - <i>Le lien de causalité</i>	98
1) <i>La causalité directe</i>	98
2) <i>La causalité indirecte</i>	98
3) <i>L'exigence d'une certitude du lien causal</i>	99
4) <i>La pluralité de causes</i>	99
2 La répression graduée des atteintes involontaires	100
A - <i>Les atteintes involontaires sans ITT</i>	100
B - <i>Les atteintes involontaires avec ITT inférieure ou égale à 3 mois</i>	101
C - <i>Les atteintes involontaires avec ITT supérieure à 3 mois</i>	101
D - <i>L'homicide involontaire</i>	102
Chapitre 8 Les infractions de mise en danger	103
1 Les risques causés à autrui	103
A - <i>La condition préalable : l'obligation violée</i>	103
B - <i>Le comportement matériel</i>	104
C - <i>L'élément moral</i>	106
D - <i>La répression</i>	106
2 La révélation malveillante d'informations privées exposant une personne ciblée à un risque	106
A - <i>Les éléments constitutifs</i>	107
B - <i>La répression</i>	107
3 Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger	107
A - <i>L'élément préalable</i>	108
B - <i>L'élément matériel</i>	108
C - <i>L'élément moral</i>	109
D - <i>La répression</i>	109
4 Les atteintes au devoir de secours et d'assistance	109
A - <i>L'omission de porter secours</i>	110
1) <i>L'élément matériel</i>	110
2) <i>L'élément moral</i>	110
3) <i>La répression</i>	110
B - <i>L'omission d'empêcher une infraction</i>	111
1) <i>Les éléments constitutifs</i>	111
2) <i>La répression</i>	111
C - <i>L'abstention de combattre un sinistre</i>	111
D - <i>L'entrave aux mesures d'assistance</i>	112
5 L'abus de faiblesse	112
A - <i>Les éléments constitutifs</i>	112
B - <i>La répression</i>	113

6 Les incitations au suicide	114
<i>A - La provocation au suicide</i>	114
1) Les éléments constitutifs	114
2) La répression	114
<i>B - La publicité ou propagande en faveur du suicide</i>	114
1) Les éléments constitutifs	115
2) La répression	115

PARTIE 2

Les atteintes aux droits des personnes

Chapitre 9 Les atteintes à la liberté 119

1 L'enlèvement et la séquestration	119
<i>A - L'élément matériel</i>	119
<i>B - L'élément moral</i>	120
<i>C - La répression</i>	120
1) La répression de l'enlèvement et de la séquestration de plus de sept jours	120
2) La répression de l'enlèvement et de la séquestration de moins de sept jours	120
3) La répression de la prise d'otage	120
2 Le détournement de moyens de transport	121
3 La réduction en esclavage	121

Chapitre 10 Les atteintes à la dignité 123

1 Les discriminations	123
<i>A - Le champ légal des discriminations</i>	123
<i>B - Les comportements discriminatoires</i>	123
1) Les discriminations commises par des particuliers	124
2) Les discriminations commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public	124
<i>C - Les différences autorisées</i>	125
<i>D - La répression des discriminations</i>	125
2 La traite des êtres humains	125
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	126
<i>B - La répression</i>	126
3 L'exploitation de la mendicité	127
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	127
<i>B - La répression</i>	127
4 Les atteintes à la dignité sexuelle	127

5 Les conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité, du travail forcé et de la réduction en servitude	128
<i>A - Les victimes protégées</i>	128
<i>B - Les comportements prohibés</i>	129
6 Le proxénétisme	129
<i>A - Les formes du proxénétisme</i>	130
<i>B - Les délits assimilés au proxénétisme</i>	130
<i>C - La répression commune</i>	130
<i>D - La fourniture de locaux</i>	131
7 Le recours à la prostitution	131
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	131
<i>B - La répression</i>	131
8 Le bizutage	132
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	132
<i>B - La répression</i>	133
9 Les atteintes au respect dû aux morts	133
<i>A - Les atteintes à l'intégrité du cadavre</i>	133
<i>B - Les profanations et violations de sépulture</i>	134
<i>C - La répression des atteintes au respect dû aux morts</i>	134

Chapitre 11 Les atteintes à la personnalité **137**

1 Les atteintes à la vie privée	137
<i>A - Le champ de l'atteinte</i>	137
1) L'intimité de la vie privée	137
2) L'absence de consentement de la victime	138
<i>B - L'objet de l'atteinte</i>	139
1) Les paroles protégées	139
2) L'image protégée	139
3) La localisation géographique protégée	139
<i>C - La sanction des différents comportements incriminés</i>	140
1) L'emploi d'un appareil	140
2) La conservation, la diffusion ou l'utilisation du produit de l'atteinte	140
3) Les comportements de type commercial	140
4) Le voyeurisme ou « <i>upskirting</i> »	141
<i>a) Les éléments constitutifs</i>	141
<i>b) La répression</i>	142
2 Les atteintes à la représentation de la personne	142
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	143
<i>B - La répression</i>	143
3 La violation de domicile	143
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	143
1) Le champ de l'infraction : un domicile	143

2) L'élément matériel	144
3) L'élément moral	144
<i>B - La répression</i>	145
4 La dénonciation calomnieuse	145
<i>A - L'élément matériel</i>	146
1) L'acte de dénonciation	146
2) Une dénonciation à l'autorité compétente	146
3) La fausseté des faits dénoncés	146
<i>B - L'élément moral</i>	147
<i>C - La répression</i>	147
5 La violation du secret professionnel	147
<i>A - La notion de secret professionnel</i>	147
1) Les personnes astreintes au secret professionnel	148
2) Les informations à caractère secret	149
<i>B - Un acte intentionnel de révélation</i>	149
1) La révélation punissable	149
2) Les faits justifiant la révélation du secret	150
<i>a) Les cas où la loi impose la révélation</i>	150
<i>b) Les cas où la loi autorise la révélation</i>	150
<i>C - Le secret partagé</i>	151
<i>D - La protection des professionnels tenus au secret</i>	152
<i>E - La répression</i>	152
6 L'atteinte au secret des correspondances	152
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	153
1) L'élément matériel	153
<i>a) Les correspondances protégées</i>	153
<i>b) L'élément matériel : les comportements prohibés</i>	154
2) L'élément moral	154
<i>B - La répression</i>	154
7 Les atteintes aux données personnelles	154

Chapitre 12 Les atteintes aux mineurs et à la famille 157

1 L'abandon de famille	157
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	157
1) Les conditions relatives à la dette	158
2) Les conditions relatives au paiement	158
<i>B - La répression</i>	158
2 Les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale	159
<i>A - La non-représentation d'enfant</i>	159
1) L'élément matériel	159
2) L'élément moral	159
3) La répression	160
<i>B - La soustraction de mineur</i>	160
1) La soustraction de mineur par un ascendant	160

2) La soustraction de mineur par un tiers	160
3 La mise en péril des mineurs par leurs propres parents	161
<i>A - La privation de soins ou d'aliments</i>	161
1) L'élément préalable	161
2) L'élément matériel	161
3) L'élément moral	162
4) La répression	163
<i>B - La soustraction des parents à leurs obligations</i>	163
1) L'élément préalable	163
2) L'élément matériel	163
3) L'élément moral	164
4) La répression	164

Chapitre 13 Les infractions en matière de presse 165

1 Les provocations	165
<i>A - Les provocations à commettre des crimes ou délits suivies d'effet</i>	165
1) L'élément matériel	166
2) L'élément moral	166
3) La répression	166
<i>B - Les provocations non suivies d'effet</i>	167
1) Les provocations à certaines infractions du Code pénal	167
<i>a) L'élément matériel</i>	167
<i>b) L'élément moral</i>	167
<i>c) La répression</i>	167
2) Les provocations aux discriminations et à la haine raciale, religieuse, homophobe ou sexiste	168
<i>a) L'élément matériel</i>	168
<i>b) L'élément moral</i>	168
<i>c) La répression</i>	168
<i>C - Les délits d'apologie et de contestation</i>	169
1) Le délit d'apologie de crimes	169
2) Le délit de contestation de crimes contre l'humanité	169
2 La diffamation	170
<i>A - L'élément matériel</i>	170
<i>B - L'élément moral</i>	171
<i>C - La répression</i>	172
3 L'injure	172
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	173
<i>B - L'élément moral</i>	174
<i>C - La répression</i>	174

PARTIE 3

Les infractions contre les biens

Chapitre 14	Le vol	177
1	Les éléments constitutifs du vol	177
A -	<i>L'élément matériel</i>	177
1)	Une chose	177
2)	L'appartenance à autrui	178
a)	<i>La res propria ou la détermination du propriétaire</i>	179
b)	<i>Les res nullius ou les choses sans maître</i>	179
c)	<i>Les res derelictae ou les choses abandonnées</i>	180
3)	La soustraction	181
a)	<i>La soustraction matérielle</i>	181
b)	<i>La soustraction juridique</i>	181
B -	<i>L'élément moral</i>	182
2	La répression du vol	183
A -	<i>Les peines encourues</i>	183
B -	<i>Les immunités</i>	184
Chapitre 15	L'extorsion et le chantage	185
1	L'extorsion	185
A -	<i>Les éléments constitutifs</i>	185
1)	Les moyens employés par l'auteur	185
2)	Le but : la remise par la victime	185
3)	L'élément moral	186
B -	<i>La répression</i>	186
2	Le chantage	187
A -	<i>Les éléments constitutifs</i>	187
1)	L'élément matériel	187
a)	<i>Les moyens employés par le maître-chanteur</i>	187
b)	<i>Le but : la remise par la victime</i>	187
2)	L'élément moral	188
B -	<i>La répression</i>	188
Chapitre 16	L'escroquerie	189
1	Les éléments constitutifs de l'escroquerie	189
A -	<i>Les procédés de tromperie</i>	189
1)	L'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité	189
2)	L'abus de qualité vraie	190

3) L'emploi de manœuvres frauduleuses	190
a) <i>La production d'écrits ou de pièces</i>	191
b) <i>L'intervention d'un tiers</i>	191
c) <i>La mise en scène</i>	192
B - <i>Les buts poursuivis par l'escroc</i>	192
C - <i>L'objet de la remise</i>	194
D - <i>Le préjudice</i>	194
E - <i>L'élément moral</i>	195
2 La répression de l'escroquerie	195
3 Les infractions voisines de l'escroquerie	196
A - <i>Les filouteries</i>	196
B - <i>La mise à disposition frauduleuse du bien immobilier d'autrui</i>	197

Chapitre 17 L'abus de confiance 199

1 Les conditions préalables	199
A - <i>Le titre affectant la remise</i>	199
1) Un cadre juridique contractuel	199
2) Un cadre légal ou judiciaire	200
B - <i>L'objet de la remise</i>	200
C - <i>La précarité de la remise</i>	201
1) La remise, critère de distinction entre vol et abus de confiance	202
2) La distinction entre remise à titre précaire ou remise en pleine propriété	202
2 Les éléments constitutifs de l'abus de confiance	203
A - <i>Le détournement</i>	203
B - <i>Le préjudice</i>	204
C - <i>L'élément moral</i>	204
3 La répression de l'abus de confiance	205
4 L'organisation frauduleuse d'insolvabilité	205
A - <i>Les éléments constitutifs</i>	205
B - <i>La répression</i>	206

Chapitre 18 Le recel 207

1 Les conditions préalables au recel	207
A - <i>Une infraction d'origine</i>	207
B - <i>L'objet du recel</i>	208
2 Les éléments constitutifs du recel	210
A - <i>L'élément matériel</i>	210
1) Le recel détention	210
2) Le recel profit	210
B - <i>L'élément moral</i>	211

3 La répression du recel	211
4 La non-justification de ressources	212
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	212
<i>B - La répression</i>	212

Chapitre 19 Les destructions, dégradations et détériorations de biens 213

1 Destructions, dégradations et détériorations de biens sans danger pour les personnes	213
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	213
<i>B - La répression</i>	214
<i>C - L'infraction spéciale de tags</i>	214
2 Destructions, dégradations et détériorations de biens dangereuses pour les personnes	215
<i>A - Les destructions, dégradations et détériorations involontaires</i>	215
1) Les éléments constitutifs	215
2) La répression	216
<i>B - Les destructions, dégradations et détériorations volontaires</i>	216
1) Les éléments constitutifs	216
2) La répression	216
<i>C - Les infractions périphériques aux atteintes aux biens</i>	217
1) Les menaces d'atteintes aux biens	217
2) La diffusion de procédés de destruction	217
3) La diffusion de fausses informations	217
4) La détention ou le transport de substances ou de produits explosifs ou incendiaires	218

Chapitre 20 Les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données 219

1 L'accès ou le maintien dans un STAD	219
<i>A - Les éléments constitutifs</i>	219
<i>B - La répression</i>	220
2 L'entrave au fonctionnement d'un STAD	220
3 Les atteintes aux données	220
4 Le commerce d'appareils et programme permettant de commettre des atteintes aux données	222
5 L'association de malfaiteurs informatique	222

Chapitre 21 Le blanchiment 223

1 Les conditions préalables au blanchiment	223
2 Les éléments constitutifs du blanchiment	223
<i>A - Le blanchiment par justification mensongère</i>	224

B - Le blanchiment par concours à une opération financière	224
3 La répression du blanchiment	225

PARTIE 4

Les infractions contre la nation, l'État et la paix publique

Chapitre 22 Les infractions de terrorisme 229

1 Les infractions motivées par un but terroriste	229
A - Les actes terroristes	229
B - La répression	230
2 Les infractions terroristes spécifiques	230
A - Le terrorisme écologique	230
B - L'association de malfaiteurs terrorisme	230
C - Le financement du terrorisme	231
D - Les actes préparatoires au terrorisme	231
3 Les infractions périphériques au terrorisme	232
A - La non-justification de ressources provenant du terrorisme	232
B - L'incitation au terrorisme	232
C - Provocation et apologie du terrorisme	232
1) Le délit de l'article 421-2-5	233
a) L'élément matériel	233
b) L'élément moral	233
c) La répression	233
2) Le délit de l'article 421-2-5-1	234

Chapitre 23 Les atteintes à l'action de la justice et l'autorité de l'État 237

1 Les infractions de non-dénonciation de crimes et de certains délits	237
A - La non-dénonciation de crime	237
1) Les éléments constitutifs	237
2) Les immunités	238
3) La répression	238
B - La non-dénonciation de privations, de mauvais traitements ou d'infractions sexuelles	238
1) Les éléments constitutifs	239
2) Les immunités	240
3) La répression	240
2 L'altération des preuves au cours d'une procédure	240
A - Les éléments constitutifs	241
B - La répression	241